

ANIMER UN ASL PARENTALITÉ SCOLAIRE

Comment aider des parents d'élèves à mieux suivre la scolarité de leur enfant
et à assumer leur rôle de parent d'élève ?

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Vous repartez avec des idées et des supports de formation pour construire vos séances.

PUBLIC

- Formateurs-animateurs
- Coordinateurs
- Partenaires mettant en œuvre des actions liées à parentalité scolaire (ex : intervenants Réussite Éducative).

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi le module : Découvrir les ASL

OBJECTIFS

- Évaluer les besoins du public liés à la scolarité.
- Préparer la co-animation avec des partenaires liés à la scolarité.
- Élaborer une progression pédagogique : contenus et supports.
- Didactiser des supports authentiques (carnet de correspondance, bulletin de notes ...).
- Animer un atelier parentalité : modalités de mise en place, durée, animation des séances.

CONTENUS

- Place et rôle du formateur et des partenaires.
- Projet pédagogique : séquences et progression.
- Contenus pédagogiques liés à la vie scolaire : fonctionnement de l'école, intervenants, programme...
- Activités d'évaluation du positionnement au bilan de l'action parentalité scolaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports
- Travail en sous groupes ou en binômes
- Outils *Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants*

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances
- Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet www.aslweb.fr et un espace forum en ligne sont mis à disposition
- Une attestation de présence est remise à chaque participant

DURÉE

1 journée de formation, de 9h à 17h.

Nombre d'heures de formation : **7 heures**

DATES DES FORMATIONS

À consulter en ligne sur www.aslweb.fr

INSCRIPTIONS En ligne sur www.aslweb.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENT Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation. Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation. En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.